

LA LINGUISTIQUE APPLIQUÉE 2

Les études linguistiques peuvent être menées de manière théorique ou appliquée. La linguistique théorique vise à construire des modèles de langue ou à élaborer des théories permettant de décrire des langues ou d'expliquer leur structure.

La linguistique appliquée utilise les découvertes de l'étude scientifique de la langue dans les domaines de l'enseignement des langues et de l'élaboration des dictionnaires

Le triangle didactique

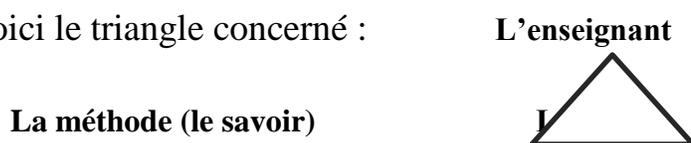
Il vise à mettre en évidence les nécessaires interactions (côtés du triangle) entre 3 pôles (les trois sommets du triangle) : la méthode, l'enseignant, l'élève.

Il faut prendre conscience de trois principes en classe :

I. La place de l'enseignant dans la situation d'apprentissage :

Il faut savoir que culturellement l'enseignant conserve toujours un important respect de la part des apprenants qui voient en lui le représentant de l'instituteur. Sans vouloir casser cette image, l'enseignant se doit d'aller vers eux et de pouvoir établir le climat de confiance favorable à l'enseignement que nous exposerons plus profondément un peu plus tard. Il faut savoir qu'une situation d'apprentissage comporte trois pôles : le formateur (l'enseignant), l'(les)apprenant(s), le contenu. L'enseignant doit pouvoir réaliser des interactions entre ces trois pôles. Il réalise un processus d'animation avec ses relations avec les apprenants et un processus d'enseignement dans sa relation avec le contenu ce qui lui permet de transmettre de façon efficace ce contenu. L'interaction entre le contenu et l'apprenant est assez pauvre mais elle doit être encouragée si elle a lieu chez certains apprenants.

Voici le triangle concerné :



Connaître son public cible :

Chaque situation d'enseignement comporte plusieurs variables selon le public à qui l'on s'adresse : un public précoce, scolaire, d'adolescents ou d'adultes. Comme ce cours s'adresse surtout aux enseignants du centre de français, nous allons nous intéresser surtout au public d'adultes.

Il faut prendre en compte plusieurs caractéristiques chez le public adulte : pour commencer son âge. L'enfant ou le jeune adulte est plus privilégié pour apprendre une langue étrangère.

Il a des caractéristiques propres qui lui facilitent l'apprentissage : des caractéristiques psycholinguistiques ainsi que le besoin de communiquer et l'absence de blocage cognitif.

II. Les objectifs généraux de l'enseignement de FLE :

Les objectifs se différencient des besoins qui sont plus du côté des apprenants. Il est assez difficile de définir les objectifs d'un cours mais c'est très nécessaire pour les raisons suivantes :

- Les objectifs facilitent l'évaluation car s'ils ont été atteints cela prouve l'efficacité de l'enseignement. Ils permettent l'évaluation de l'apprenant et de la méthode et méthodologie utilisées.
- Ils permettent de construire de meilleures actions d'apprentissage adaptées aux besoins et de mieux choisir ce qui peut permettre aux apprenants d'atteindre les objectifs visés.
- Il faut faire la différence entre les objectifs généraux de toutes les formations en FLE et les objectifs spéciaux de chaque cours qui dépendent du niveau des apprenants et du niveau qu'ils veulent atteindre.

III. Les objectifs généraux que chaque enseignant de FLE doit avoir, ce sont :

- Développer les savoir-faire et savoir-être des apprenants,
- Les inciter à mobiliser leurs connaissances, un certain savoir passif, pour le mettre au service de l'analyse et de la réflexion en français. Analyse et réflexion orientées vers la Francophonie et leur pays d'origine.
- Remédier à certains manques et besoins identifiés,
- Inscire le FLE dans un cadre actuel et vivant,

- Valoriser les différents types de supports (articles de presse, documents audiovisuels, essais, interviews écrites et orales, tableaux, statistiques, chansons, publicités, caricatures, romans, poésies, jeux...) comme autant de médias de la langue et de la culture francophones,
- Développer le goût de la langue et de la culture orale et écrite, valoriser les apprenants en reconnaissant la spécificité de leur statut (contexte socio-culturel, générationnel, bilinguisme...) À travers un outil qui leur sera spécifiquement destiné.
- Par rapport à lui-même, l'objectif de l'enseignant sera de se doter d'un outil de travail correspondant au mieux à ses prérogatives et ne soient pas uniquement source d'apprentissages pour les élèves mais aussi porteurs d'enseignements pour l'enseignement lui-même (autoformation par le biais de la création)

Le début d'une session :

Plusieurs peurs (anxiétés) inquiètent les participants au début d'une session et le rôle du formateur est les gérer, nous allons en énumérer quatre :

Première anxiété :

“Qui est le professeur ?”, “quelle est sa personnalité ?” “sa méthode et quel genre de relation va-t-il instaurer avec les apprenants ?”

Deuxième anxiété :

“ Qui sont-ils ?” Cela vient de la méconnaissance des autres participants. On remarque que certains apprenants exigent de continuer toutes leurs sessions avec le même groupe. Ce qui les inquiète le plus est : le jugement des autres, leur attitude en cours, leurs niveaux et compétences. Ces craintes subsistent tant que le groupe n'a pas fait connaissance.

Troisième anxiété :

“Qu'allons-nous faire ?” Les apprenants se posent beaucoup cette question surtout lors de leur première session car ils se sentent en terrain inconnu. Ils se demandent s'ils vont pouvoir suivre le cours sans difficultés, quels seront les sujets et les compétences traités, quel seront les devoirs

devront-ils travailler à la maison, la compréhension orale par le biais d'outils audio ou vidéo va-t-elle être compréhensible⁶, y aura-t-il un test et quelles seront les questions⁶... etc.

Quatrième inquiétude :

“Pour combien de temps somme-nous là ?” Ils ont toujours peur de trouver le temps long, “A quelle heure se termine le cours ?”, “Quand commence la pause, va-t-on changer les horaires ?... etc.”

Il faut donc prendre contact avec le groupe sur le registre affectif avant d'avoir eu des échanges intellectuels. Nous pensons que ce système est préférable aux phrases du genre “Soyez spontanés” ou “n'ayez pas peur”. Qui s'avèrent peu efficaces et éloignent les apprenants de leur enseignant qui leur devient supérieur du fait que lui n'a pas peur.

Le contrat didactique

C'est un concept introduit par Guy Brousseau. Il le définit comme l'ensemble « des relations qui déterminent – explicitement pour une petite part, mais surtout implicitement- ce que chaque partenaire va avoir à charge de gérer et dont il sera, d'une manière ou d'une autre, responsable devant l'autre » ce qui veut dire qu' « au cours d'une séance...l'élève interprète la situation qui lui est présentée, les questions qui lui sont posées, les informations qui lui sont fournies, les contraintes qui lui sont imposées, en fonction de ce que le maître reproduit, consciemment ou non, de façon répétitive dans sa pratique de l'enseignement »

L'efficacité de la relation dépend de la compréhension mutuelle des intentions de l'autre.

Les éléments qui se trouvent dans l'enseignement de n'importe quelle langue

L'enseignant : celui qui enseigne la langue cible. Il faut qu'il soit compétent et performant en même temps.

L'apprenant : (l'étudiant, le patient, l'enseigné) celui qui bénéficie de l'enseignement.

La langue : c'est l'objet de l'enseignement.

La méthode : c'est un moyen d'enseigner. (Les livres, les cassettes, les outils, les matériels, les matériaux....)

Qu'est-ce que la méthode ou la méthodologie ?

La méthode : est un ensemble de matériels et des matériaux, c'est confondre le concept et l'outil. Une méthode peut être considérée comme une série de démarches précisées par des outils que nous utilisons afin d'arriver à un but précis qui est dans notre, l'enseignement d'une langue étrangère. Dans le domaine de la didactique du FLE, il en existe tellement qu'il serait quasi impossible de les énumérer. Comme par exemple : le tempo, Studio 100, Campus... etc. La méthode se doit d'aider l'enseignant à se fixer une ligne de "marche" avec ses apprenants. Elle relève plutôt de l'élaboration et des consignes pédagogiques...

La méthodologie : est une démarche adoptée par des chercheurs, des didacticiens, des linguistes et des éditeurs afin de réaliser une méthode. Elle se doit de fournir un ensemble de procédures d'apprentissage aux concepteurs de méthodes afin de déterminer leurs lignes de réalisation. Plusieurs méthodologies sont apparues et ont évolué selon le développement de la recherche en didactique, mais aussi de la situation politico-économico-culturelle du monde.

Les dix principes pour l'apprentissage interactif des langues :

1. L'apprenant est celui qui apprend la langue à travers une motivation interne, celle-ci peut être déclenchée mais non pas imposée de l'extérieur.
2. L'apprentissage et l'enseignement de la langue sont adaptés aux besoins et aux objectifs des apprenants dans des contextes précis
3. L'apprentissage et l'enseignement de la langue se fondent sur des utilisations normales de la langue.

La transmission du sens à l'oral ou à l'écrit était à la base de toute les stratégies et techniques.

4. Les relations dans la salle de classe reflètent la sympathie et le respect mutuel, tenant à la fois de la personnalité de l'enseignant et de celle de l'apprenant dans une ambiance non menaçante.

5. La connaissance et la maîtrise de la langue sont indispensables à l'emploi de la langue.
6. Le développement de la maîtrise de la langue se fait à travers la créativité (il faut que l'étudiant soit créatif)
7. On utilise tous les moyens et les modalités possibles pour faciliter l'apprentissage.
8. Apprendre une langue signifie pénétrer dans une autre culture les apprenants apprenant à vivre harmoniquement au sein de cette culture.
9. L'évaluation est outil d'apprentissage.
10. Le monde réel s'étend au-delà de la salle de classe, l'apprentissage de la langue se fait dans et en hors de la salle de classe.

L'évaluation

- Évaluer, c'est donner une valeur aux compétences d'une personne, d'un groupe.
- C'est estimer la quantité et la qualité des connaissances, des savoir-vivre acquis au cours des apprentissages scolaires.
- Mais l'évaluation avant d'être une mesure est avant tout une confrontation entre un ensemble d'actions pédagogiques et les effets produits sur les élèves.

Donc évaluer les élèves c'est aussi évaluer sa propre pédagogie.

- Évaluer, c'est contrôler qu'un enseignement a été efficace, c'est-à-dire que l'apprentissage visé a été réellement effectué, qu'un savoir ou un savoir-faire enseigné a été effectivement appris (acquis). Cette conception se réfère à la notion d'objectifs, c'est-à-dire au rapport entre enseigner (la part du maître) et apprendre (la part de l'élève)
- Évaluer quelqu'un dès le premier cours, ce n'est pas possible ? Il faut attendre à la fin des cours après que le prof met l'étudiant dans le bain linguistique, à la fin le prof juge, et ne juge pas dès la première heure de cours. Le travail consiste à remonter le temps ; avant d'avoir obtenu cette correction et cette spontanéité.

Combien de fois l'étudiant demande-t-il l'aide de sa langue maternelle ?

L'étudiant, dans le premier cours demande l'aide deux fois, par exemple dans le deuxième il demande sept fois... à la fin . La langue maternelle devient marginale. Autrement dit, la langue appliquée consiste à l'utilisation des méthodes de la linguistique ou des résultats des descriptions linguistiques pour résoudre les différents problèmes techniques ou sociaux.

Évolution des méthodologies du FLE

L'évolution des méthodologies est marquée par les changements : dans les besoins, les objectifs des concepteurs et le public des apprenants.

1. La méthodologie naturelle :

Historiquement elle se situe à la fin du 19^{ème} siècle et a coexisté avec la méthodologie traditionnelle bien qu'elle suppose une conception de l'apprentissage radicalement opposée.

Ce sont les observations sur le processus d'apprentissage de la langue allemande de F. Gouin qui en sont à l'origine. Il a en effet été le premier à s'interroger sur ce qu'est la langue et sur le processus d'apprentissage d'une langue pour en tirer des conclusions pédagogiques. Il affirme que la nécessité d'apprendre des langues viendrait du besoin de l'homme de communiquer avec d'autres hommes et de franchir ainsi les barrières culturelles. C'est pourquoi il faut enseigner l'oral aussi bien que l'écrit, même si l'oral doit toujours précéder l'écrit dans le processus d'enseignement-apprentissage.

C'est sans doute la plus ancienne et celle qui est encore la plus pratiquée en dehors des salles de classe. Elle vise à reproduire, naturellement que possible, certaines des conditions par lesquelles on acquiert, enfant et adulte, une langue au contact de ceux qui la parlent, un authentique "bain linguistique". La méthode naturelle a été utilisée pendant des siècles par des esclaves, des domestiques, des nurses, placés auprès des enfants de l'aristocratie européenne. La méthode naturelle se fonde sur un constat empirique que deux êtres humains (enfants ou adultes) ne partagent pas la même langue peuvent, dans certaines situations d'échange, communiquer de manière efficace. Certains gestes liés à des émotions, certaines mimiques, l'environnement

immédiat dans lequel on se trouve, toute une partie du non verbal de communication permet de comprendre. La L2 s'acquiert alors un peu comme on a acquis, enfant, sa L1 : à travers de multiples interactions avec ceux qui la parlent.

2. La méthodologie traditionnelle (grammaire-traduction)

Elle fut largement adoptée dans le 18^{ème} et la première moitié du 19^{ème} siècle. Elle est notamment appelée la méthodologie de la grammaire – traduction. Beaucoup de chercheurs considèrent que son utilisation massive a donné lieu à de nombreuses évolutions qui ont abouti à l'apparition des nouvelles méthodologies modernes.

Cette méthodologie se basait sur la lecture et la traduction de textes littéraires en langue étrangère, ce qui plaçait donc l'oral au second plan. La langue étrangère était décortiquée et présentée comme un ensemble de règles grammaticales et d'exceptions, qui pouvaient être rapprochées de celles de la langue maternelle. L'importance était donnée à la forme littéraire sur le sens des textes, même si celui-ci n'est pas totalement négligé. Par conséquent, cette méthodologie affichait une préférence pour la langue soutenue des auteurs littéraires sur la langue orale de tous les jours. La culture était perçue comme l'ensemble des œuvres littéraires et artistiques réalisées dans le pays où l'on parle la langue étrangère.

Au 18^{ème} siècle, la méthodologie traditionnelle utilisait systématiquement le thème comme exercice de traduction et la mémorisation de phrases comme technique d'apprentissage de la langue. La grammaire était enseignée de manière déductive, c'est-à-dire, par la présentation de la règle, puis on l'appliquait à des cas particuliers sous forme de phrases et d'exercices répétitifs.

3. La méthodologie directe:

À partir des années 1870, une interminable polémique va opposer les traditionalistes aux partisans de la réforme directe jusqu'en **1902**, date à laquelle des instructions officielles imposeront d'une manière autoritaire l'utilisation de la méthodologie directe dans l'enseignement national. Elle est considérée historiquement comme la première méthodologie

spécifique à l'enseignement des langues vivantes étrangères. Elle est le fruit de la cohabitation des méthodes précédemment citées.

On appelle méthodologie directe la méthode utilisée vers la fin du 19^{ème} siècle et le début du 20^{ème} siècle.

Dès la fin du 19^{ème} siècle la France désirait s'ouvrir sur l'étranger. La société ne voulait plus d'une langue exclusivement littéraire, elle avait besoin d'un outil de communication qui puisse favoriser le développement des échanges économiques, politiques, culturels et touristiques qui s'accélérait à cette époque.

L'évolution des besoins d'apprentissage des langues vivantes étrangères a provoqué l'apparition d'un nouvel objectif appelé « pratique » qui visait une maîtrise effective de la langue comme instrument de communication.

La méthodologie directe constituait une approche naturelle de l'apprentissage d'une langue étrangère fondée sur l'observation de l'acquisition de la langue maternelle par l'enfant.

4. La méthodologie active

Face au refus de la part des enseignants à la méthodologie directe, certains demandèrent de mettre en place un compromis entre le traditionnel et le moderne et cela a donné naissance en 1920 à la méthodologie active qui a été utilisée d'une manière généralisée dans l'enseignement des langues étrangères jusqu'aux années 1960.

La méthodologie active représente un compromis entre le retour à certains procédés et techniques traditionnels et le maintien des grands principes de la méthodologie directe. C'est pourquoi on peut dire que la méthodologie active se veut une philosophie de l'équilibre.

Ce sont les problèmes d'adaptation de la méthodologie directe qui ont orienté dès 1906 les méthodologues directs vers une solution éclectique. Les méthodologues actifs revendiquent un équilibre global entre les trois objectifs de l'enseignement-apprentissage : formatif, culturel et pratique. Faisant preuve de pragmatisme, ils permettaient l'utilisation de la langue maternelle en

classe. En ce sens, on peut dire qu'ils ont réellement assoupli la rigidité de la méthode précédente.

5. La méthodologie audio-orale

La méthodologie audio-orale naît au cours de la deuxième guerre mondiale pour répondre aux besoins de l'armée américaine de former rapidement des gens parlant d'autres langues que l'anglais.

On a alors créé « la méthode de l'armée ». Cette méthode n'a duré en réalité que deux ans, mais elle a provoqué un grand intérêt dans le milieu didactique. C'est dans les années 1950 que des spécialistes de la linguistique appliquée ont créé la méthode audio-orale (MAO)

Le but de la MAO était de parvenir à communiquer en langue étrangère, raison pour laquelle on visait les quatre habiletés afin de communiquer dans la vie de tous les jours.

La MAO a été critiquée pour le manque de transfert hors de la classe de ce qui a été appris et on a considéré que sa validité se limitait au niveau élémentaire. De même, à l'enthousiasme pour les exercices structuraux a succédé la déception. En effet les exercices ennuyaient les élèves, les démotivaient et le passage du réemploi dirigé au réemploi spontané ne se faisait que rarement. Il faut aussi mentionner que le fait d'enseigner la grammaire étape par étape, n'interdisait aucunement la fréquence des fautes.

6. La méthodologie Structuro-globale audio-visuelle (SGAV)

Suite à la seconde guerre mondiale et à la décolonisation, la France se trouve obligée de lutter contre l'expansion de l'anglo-américain comme langue de communication internationale et cherche à retrouver son rayonnement culturel et linguistique et cela dès le début des années 50. Des équipes de recherches, constituées de linguistes, de littéraires et de pédagogues, s'activent en France et à l'étranger pour trouver les meilleurs outils pour diffuser le FLE. Le plan de travail est figolé par le ministère de l'Education qui en fait une affaire d'état. L'objectif à atteindre est la facilitation de l'apprentissage et la diffusion générale de la langue.

En 1954 les résultats des études lexicales sont publiés par le C.R.E.D.I.F. (Centre de **R**echerche et d'**É**tude pour la **D**iffusion du **F**rançais) en deux listes:

- Un français fondamental premier degré constitué de 1475 mots,
- Un français fondamental second degré comprenant 1609 mots.

Le français fondamental est considéré comme une base indispensable pour une première étape d'apprentissage du FLE pour des élèves en situation scolaire. Il désire leur proposer une acquisition progressive et rationnelle de la langue qui devrait leur permettre de mieux la maîtriser.

7. L'approche communicative

L'approche communicative s'est développée en France à partir des années 1970 en réaction contre la méthodologie audio-orale et la méthodologie audio-visuelle. Elle est appelée approche et non méthodologie par souci de prudence, puisqu'on ne la considérait pas comme une méthodologie constituée solide. Elle est le fruit de plusieurs courants de recherches en linguistique et didactique et la suite à différents besoins.

Il faut aussi mentionner qu'un nouveau public d'apprenants vient de faire son apparition et intéresse de plus en plus de nombreux psychologues, sociologues, pédagogues et didacticiens : public composé d'adultes, principalement de migrants. Au début des années 1970, les méthodologues de FLE se sont trouvés confrontés aux problèmes spécifiques posés par l'enseignement du français langue étrangère à des étudiants non-spécialistes de français, dans leurs pays, pour leur permettre l'accès à des documents écrits de caractère informationnel. Les choix d'objectifs, de contenus et de méthodes étaient donc motivés par la situation des pays concernés et par les besoins présents et futurs des étudiants de ces pays. La nouvelle méthodologie s'imposait comme une approche diversifiée dont la préoccupation était de s'adapter aux besoins langagiers de chaque public.

Les principes fondamentaux

- a. La langue est conçue comme un instrument de communication ou d'interaction sociale.
- b. Les aspects linguistiques (sons, structures, lexique, etc.) constituent la compétence grammaticale qui ne serait en réalité qu'une des composantes d'une compétence plus globale: la compétence de communication.
- c. Elle prend en compte les dimensions linguistiques et extralinguistiques qui constituent un savoir-faire à la fois verbal et non verbal, une connaissance pratique du code et des règles psychologiques, sociologiques et culturelles qui permettront son emploi approprié en situation.
- d. Elle s'acquiert en même temps que la compétence linguistique. Il ne suffirait donc pas de connaître les règles grammaticales de la langue étrangère pour communiquer, il faudrait en plus connaître les règles d'emploi de cette langue (quelles formes linguistiques employer dans telle ou telle situation, avec telle ou telle personne, etc.). L'objectif est d'arriver à une communication efficace.
- e. Elle présente, au moins pour la compréhension orale, diverses formes linguistiques destinées à transmettre un même message.
- f. On prend en compte le niveau du discours et on distingue entre cohésion (les relations existant entre deux énoncés) et cohérence (les relations établies entre des énoncés et la situation extralinguistique).
- g. Au niveau de l'apprentissage :** l'apprentissage n'est plus considéré comme passif, mais comme un processus actif qui se déroule à l'intérieur de l'individu et qui est susceptible d'être influencé par lui. Le résultat dépend du type d'information présenté à l'apprenant et de la manière dont il va traiter cette information. L'enseignant devient ainsi « un conseiller ». Il doit recourir à des documents appelés « authentiques », c'est-à-dire non conçus exclusivement pour une classe de langue étrangère. On utilise en classe de préférence la langue étrangère, mais il est possible d'utiliser la langue maternelle et la traduction. En ce qui concerne l'erreur, elle est considérée inévitable.

8. L'approche actionnelle

Après l'approche communicative des années 80, nous sommes maintenant, depuis le milieu des années 90, dans une nouvelle approche pédagogique appelée "approche actionnelle".

Celle-ci propose de mettre l'accent sur les tâches à réaliser à l'intérieur d'un projet global. L'action doit susciter l'interaction qui stimule le développement des compétences réceptives et interactives.

La perspective privilégiée est de type actionnel en ce qu'elle considère avant tout l'utilisateur et l'apprenant d'une langue comme des acteurs sociaux ayant à accomplir des tâches (qui ne sont pas seulement langagières) dans des circonstances et un environnement donnés, à l'intérieur d'un domaine d'action particulier.

Si les actes de parole se réalisent dans des activités langagières, celles-ci s'inscrivent elles-mêmes à l'intérieur d'actions en contexte social qui seules leur donnent leur pleine signification. Il y a « tâche » dans la mesure où l'action est le fait d'un (ou de plusieurs) sujet(s) qui y mobilise(nt) stratégiquement les compétences dont il(s) dispose(nt) en vue de parvenir à un résultat déterminé. La perspective actionnelle prend donc aussi en compte les ressources cognitives, affectives et l'ensemble des capacités que possède et met en œuvre l'acteur social.

L'usage d'une langue, y compris son apprentissage, comprend les actions accomplies par des gens qui, comme individus et comme acteurs sociaux, développent un ensemble de **compétences générales** et, notamment une **compétence à communiquer langagièrément**. Ils mettent en œuvre les compétences dont ils disposent dans des **contextes** et des **conditions** variés et en se pliant à différentes **contraintes** afin de réaliser des **activités langagières** permettant de traiter (en réception et en production) des **textes** portant sur des thèmes à l'intérieur de **domaines** particuliers, en mobilisant les **stratégies** qui paraissent le mieux convenir à l'accomplissement des **tâches** à effectuer. Le contrôle de ces activités par les interlocuteurs conduit au renforcement ou à la modification des compétences.

Est définie comme tâche toute visée actionnelle que l'acteur se représente comme devant parvenir à un résultat donné en fonction d'un problème à résoudre, d'une obligation à remplir, d'un but qu'on s'est fixé. Il peut s'agir tout aussi bien, suivant cette définition, de déplacer une armoire, d'écrire un livre, d'emporter la décision dans la négociation d'un contrat, de faire une

partie de cartes, de commander un repas dans un restaurant, de traduire un texte en langue étrangère ou de préparer en groupe un journal de classe.

Les compétences générales individuelles du sujet apprenant ou communiquant reposent notamment sur les **savoirs**, **savoir-faire** et **savoir-être** qu'il possède, ainsi que sur ses **savoir-apprendre**.

"Apprendre une autre langue, ce n'est pas mettre de nouvelles étiquettes sur des objets déjà connus mais s'habituer à analyser autrement ce qui fait l'objet de communications linguistiques".

-La langue est inséparable de l'individu qui la pratique, ce n'est pas par hasard qu'on dit le français pour désigner l'homme qui parle la langue française. Les deux sont inséparables, on ne peut pas imaginer une langue sans le fond sous-culture. Il faut distinguer entre le sens d'un mot et de sa valeur.

Aujourd'hui, les méthodologies pédagogiques dominantes, relayées conjointement par les centres d'études et de formation et les éditeurs, sont les méthodologies dites communicatives, c'est-à-dire qui visent à développer chez l'apprenant une véritable capacité à communiquer, à pratiquer effectivement la langue apprise, à l'utiliser.

L'analyse des besoins

Puisqu'il s'agit, dans cette méthodologie d'enseignement et d'apprentissage, de se centrer sur l'élève, c'est-à-dire sur le public de destination, il est logique et indispensable de s'appuyer sur une analyse des besoins de cet élève, de manière à lui proposer un cheminement adéquat d'apprentissage qui lui soit véritablement utile.

Besoins objectifs et besoin ressentis

Chaque apprenant, même captif, arrive dans l'enseignement avec des attentes, des intérêts, des souhaits, des représentations de ce qu'il veut :

Besoin ressentis : s'il est dans l'enseignement secondaire, il n'a eu que peu accès au choix de la langue qu'il veut apprendre. Il est possesseur d'espérance pratiques, et

ses besoins s'expriment, comme besoins ressentis, vécus, il est nécessaire, pédagogiquement, de connaître ces besoins pour s'appuyer sur eux puisqu'un enseignement qui ne correspond pas aux souhaits des élèves est plus souvent voué à l'échec. L'objectif de l'enseignement consiste à répondre aux demandes des élèves: ceux-ci, en effet, ne sont pas mieux placés que les autres pour déterminer quels sont leurs besoins les plus essentiels et ce dont ils manquent.

Il s'agit de mettre en place des offres d'enseignement diversifiées à partir desquelles les élèves se situeront, prélèveront ce qui les convient. C'est au professeur qu'il appartient de gérer ces offres, de les individualiser, de les transformer en possibilités authentiques pour l'élève ; c'est-à-dire de les rendre utiles à celui-ci. L'analyse des besoins que ressent l'élève permet de ne pas perdre contact avec celui-ci de négocier avec lui comme avec un usager autonome.

Besoins objectifs : c'est-à-dire que l'élève ne ressent pas lui-même et qui existe pourtant. Il incombe à l'enseignement de repérer ces besoins, de les identifier, en veillant à ne pas leur substituer ses propres représentations.

L'enseignement de la lecture:

Lire, c'est d'abord légère: cueillir les mots avec les yeux; c'est aussi: "réciter": énoncer publiquement un texte. Lecture silencieuse, lecture à haute voix,.....etc

Donc, lire c'est tout simplement une diction naturelle, intelligente. Une mauvaise lecture amène une mauvaise orthographe.

Dans la méthode traditionnelle, on commence par un syllabaire: l'élève passe du simple au complexe. Le mot est décomposé en syllabes: "papa"- na vi gateur", avec

un intervalle entre chaque groupe de lettres. Cette méthode satisfait l'esprit: elle est logique et cartésienne.

Le point de départ doit donc être la phrase, ensuite on effectue l'analyse. On commence par un texte, bref, mais complet et ayant un sens. La lecture est une occasion de découvrir un sens. La curiosité des élèves est éveillée, ils trouvent un plaisir à lire. Les mots sont isolés dans la phrase, les syllabes dans le mot, les lettres dans la syllabe.

L'instituteur commence par une conversation "je suis le maître. Alain est un enfant. Le tableau est noir, etc.". il choisit, parmi ces phrases, des mots ou de courtes propositions qu'il écrit au tableau. L'enfant retrouve ces mots et ces phrases dans son livre de lecture. L'instituteur écrit les phrases sur des bandes de papier ramassées dans une boîte. Chaque élève a une boîte contenant ces phrases déjà vues. L'instituteur demande de sortir telle ou telle phrase, la fait lire. La classe devient un exercice d'observation, un jeu. Au cours de l'apprentissage, vers le milieu de la 2^e année, certains élèves arrivent à lire n'importe quel texte.

Donc, pour enseigner la lecture. Il y a certainement un hiatus entre les théories des pédagogues et les techniques que nous jugeons les plus efficaces en classe.

La prononciation:

Pour la bonne prononciation des mots, on pourrait penser qu'il devrait suffire à l'élève d'écouter attentivement le professeur ou un disque, puis de s'efforcer de les imiter exactement.

Quels sont les obstacles auxquels on se heurte lors de l'apprentissage de la prononciation?

Ils sont deux obstacles, l'un est psychologique, l'autre est physique. L'enfant, jusqu'à l'âge de 10 ans, fait preuve d'une incomparable souplesse vocale et d'une grande faculté de mimétisme qui lui permettent d'acquérir parfaitement et par simple imitation les sons de n'importe quelle langue étrangère.

Passé cet âge, il n'entend même pas les sons nouveaux, car son cerveau ramène le son nouveau à un son déjà connu et familier en arabe. C'est ce qu'on appelle la surdité linguistique. L'élève a ainsi un mauvais accent. Le professeur devra, tout d'abord, prendre exactement conscience des différences entre les sons de la langue étrangère et ceux de la langue maternelle.

Pour surmonter cet obstacle, un exercice d'articulation est indispensable. Il s'agit d'apprendre à l'élève d'émettre un son donné, exercice de la langue, des lèvres, des cordes vocales. Cela va de pair avec les premières acquisitions du vocabulaire. Il faudra naturellement ne pas introduire, prématurément, des sons difficiles avant que l'élève n'ait assimilé les sons les plus simples.

Il existe de nombreux moyens d'acquérir une bonne prononciation. La radio apporte à domicile les langues étrangères. Le débutant s'efforce simplement de reconnaître certains termes, certaines expressions déjà connus. Ce n'est qu'au bout d'un temps plus ou moins long, qu'il arrivera à saisir des phrases et à comprendre le sens global de l'émission.

A côté de la bonne prononciation des lettres, le professeur de lecture veillera à l'accentuation des mots. On a constaté aussi que la prononciation est en relation étroite avec l'orthographe. Or l'orthographe est française est assez compliquée.

La sélection du vocabulaire

L'enseignement du vocabulaire doit être sélectif. Comme on ne peut pas tout enseigner, il faut bien opérer une sélection. Tout dépend du public, du contexte et des objectifs qu'on se fixe.

On peut distinguer des critères objectifs et subjectifs

Voici les principaux critères objectifs:

1-Le taux de fréquence, qui ne constitue qu'une indication.

Ex: enseigner la différence entre porter un jugement et porter et jugement.

2-La répartition des mots ou des unités lexicales.

3-Le taux de couverture: enseigner les hyponymes comme traitement, honoraires.

4-La disponibilité: l'emploi des mots objectivement peu fréquents dans un corpus déterminé mais indispensables dans la situation de communication où l'on se trouve.

5-Le statut du vocable: des mots appartenant à un registre familier ou à l'argot.

6-Le critère de difficulté d'apprentissage.

l'organisation sémantique du vocabulaire

En reprenant la terminologie de R.GALISSON, on peut distinguer **les cooccurrences** (les mots qui se côtoient, par exemple poser une question non pas demander une question) , **les corrélés** (les mots qui s'évitent, par exemple les antonyme mort et vivant) et **les collatéraux**, c'est-à-dire les mots qui relèvent de la même famille lexicale et que l'on peut regrouper dans un tableau de dérivation (ex: emploi, employé, employeur).

De nombreuses recherches ont montré que le vocabulaire s'intègre mieux et se retient plus facilement s'il est présenté de façon organisée et s'il s'agit d'une organisations sémantique.

Le vocabulaire dans son "fonctionnement discursif"

Il ne suffit pas d'apprendre des mots isolés. Il faut surtout s'intéresser aux unités polylexicales dans leur fonctionnement discursif, pour étudier les différents types et degrés d'association, cooccurrence: associations libres, collocations, expression idiomatiques, adverbes, connecteurs, formules de communication courante.

-Les connecteurs: le rôle de connecteur logique ou chronologique n'est pas seulement assumé par des conjonctions. Certains verbes, noms ou adjectifs peuvent s'employer également comme connecteur.

La relation cause/ conséquence, par exemple, peut s'exprimer par des verbes comme entraîner, conduire, par des noms qui annoncent la cause comme cause, raison , ou la conséquence comme résultat, répercussion, par des adjectifs annonçant une conséquence comme générateur, créateur etc.

-Des concepts notionnels: comme, le temps, l'espace, la dimension, le mouvement, la vitesse, la densité.

-Des sentiments et des actions: des sentiments (dés) agréables, les cinq sens.

-la variation linguistique: ex: les belgicisms, les québécoisismes, les variantes liées au code oral et écrit, les registres, les espaces pragmatiques, dénotatifs et connotatifs.

-La formation des mots: les préfixes et les suffixes les plus productifs, les dérivés les plus courants.

Contexte institutionnel et didactique

a. Ne pas surcharger l'apprenant.

Il ne faut pas surestimer la capacité d'assimilation des apprenants. Certains autres préconisent de ne pas demander de connaître de façon productive plus de 10 à 12 mots par leçon ou le double, lorsqu'il s'agit du vocabulaire réceptif.

On distingue généralement trois phases dans l'enseignement du vocabulaire:

1-La présentation d'un nouveau mot ou d'une nouvelle unité lexicale.

2-La mémorisation

3-La réactivation.

b. Introduire des collocations dès le début de l'apprentissage

Il serait faux de croire qu'il faut commencer par présenter des mots isolés pour passer ensuite aux combinaisons de mots. Certaines collocations et expressions très courantes méritent au contraire d'être introduites dès le début.

c. Exercices et activités variés.

Il est à conseiller d'alterner les exercices ouverts et fermés, de proposer des activités de communication, qui constituent un défi intellectuel et qui aident les apprenants à résoudre des problèmes. Si l'on propose des exercices autocorrectifs avec une clef à la fin du volume, il convient de ne pas se contenter de donner la solution exacte mais d'expliquer pourquoi.

d. Mettre à la disposition (des professeurs et des apprenants) des matériaux adéquats, facilement accessibles.

Mettre à la disposition des professeurs et des apprenants des matériaux adéquats susceptibles de résoudre leurs problème de communication s'avère une nécessité impérieuse.

6-Apprendre à manipuler des dictionnaires

La manipulation du dictionnaire constitue un savoir-faire qui ne s'acquiert pas tout seul. Il est cependant capital de faire accéder l'apprenant à une certaine autonomie. Force est de constater que la plupart des apprenants ne se rendent pas compte de la richesse des informations que contiennent les dictionnaires.

A la question de savoir lequel des deux dictionnaires, le bilingue ou le monolingue, est le meilleur, il n'y a pas de réponse univoque. Le monolingue offre l'avantage

d'introduire l'apprenant directement dans le système de la langue-cible, de lui donner de bonnes habitudes d'apprentissage.

La conception de l'enseignement

L'enseignement de FLE se doit de rendre la langue française intéressante pour les apprenants, pour cela il est indispensable de la rendre associée à des choses plaisantes. Quelques idées pratiques :

1. Écoutez avec un véritable intérêt quand l'apprenant vous parle.
2. Soyez disponible et patient.
3. Variez les textes et genres que ce soit des chansons, des poèmes, des comptines. Encouragez les commentaires des apprenants .
4. Exposez vos apprenants aux jeux, aux émissions de télévision, aux vidéocassettes en français (si les équipements le permettent) et discutez-en avec eux.
5. Utilisez des éléments de culture française et francophone qui les intéressent car ce sont des choses nouvelles pour eux.
6. Faites de petites entrevues en enregistrant la voix sur cassette audio puis la faire écouter en classe pour évaluer.

La place de l'enseignant

- **Enseignant acteur** : l'enseignement de la langue étrangère doit se faire avec le moins possible de recours à la langue maternelle. Pour cela, l'enseignant peut utiliser ses mains, son corps, il peut aussi jouer l'acteur pour expliquer une expression, ou bien utiliser des synonymes ou des exemples. En n'oubliant pas le tableau qu'il peut utiliser comme planche de dessin. D'autres part, le tableau doit rester un outil au service de l'apprentissage et ne pas devenir une preuve de supériorité sur les apprenants. Il est conseillé de leur demander en classe de venir au tableau pour écrire leurs réponses ou leurs propositions pour voir les erreurs.

- ***Respecter la règle de trois répétitions*** : la première fois, il faut annoncer l'activité ou l'idée que nous allons expliquer afin d'attirer l'attention des apprenants et pour leur faire comprendre que nous allons entreprendre une nouvelle découverte. La deuxième fois, il faut en parler et l'expliquer avec l'aide d'exemple et de tous les outils nécessaires. La troisième fois, il faut dire que l'on a parlé de cela, comme une conclusion et un rappel. Cela facilite la mémorisation et permet aux quelques apprenants qui n'ont pas encore assimilé bien l'objectif de revenir au rang des autres.
- ***Pourquoi la règle des trois répétitions*** : avec cette règle on peut profiter des avantages de la répétition, en familiarisant les apprenants avec nos mots en langues cible, aux concepts, aux vocabulaires, aux phrases et aux règles qui vont progressivement s'installer dans leur pensée. En outre, ce moyen permet de réaliser une anticipation constructive chez les apprenants. Ceux-ci ne restent pas purement réceptifs et se mettent en état d'activité mentale qui facilite l'assimilation des informations données.
- ***Respecter la syntaxe de la communication orale et écrite*** : le style écrit n'est pas du tout apprécié par l'oreille ; donc l'enseignant ne doit jamais expliquer comme s'il lisait un passage d'un livre. Dans la communication orale il vaut mieux utiliser des phrases courtes, simples et indépendantes et éviter les phrases avec conjonction et avec pronoms relatifs qui sont plutôt du domaine de la communication écrite. Le négatif retarde la compréhension et la mémorisation. Le recours à des mots très spécialisés ou de style soutenu peut être un mauvais choix surtout pour les débutants.
- ***Gérer son regard, sa voix et sa posture*** : il faudrait mieux ne pas éviter de regarder les apprenants car cela leur donne l'idée que l'on a peur de lire dans leurs

yeux le reflet de notre cours. Il faut les regarder en face sans être agressif ; il est très importants de conserver un contact visuel tout en promenant notre regard d'un apprenant à l'autre. Il faut aussi apprendre à gérer sa voix car le tremblement trahit notre malaise et le ton trop élevé cause des maux de tête aux apprenants, et risque de vaciller notre voix. Alors l'enseignant peut au début poser sa voix dans le grave pour se donner confiance et ralentir le débit tranquillement. Il faut surtout avoir l'air naturel dans sa façon de s'exprimer surtout avec un public adulte. D'autre part, il est important d'adopter une bonne posture qui permette une bonne ventilation. Il est aussi important de changer de posture tout au long du cours selon la compétence que l'on travaille. On peut s'asseoir pour lire un article, alors qu'il vaut mieux être debout pour lire un poème afin d'exprimer mieux les émotions. L'expérience nous permet de bien choisir la bonne posture, le bon timbre et le bon regard.

Comment obtenir le respect en salle de classe ?

1. Parlez en phrases courtes et précises en mettant de l'emphase sur les verbes.
Ex : « vous marchez dans le corridor »
2. Enseigner debout, la tête haute.
3. Déplacez-vous dans la salle de classe.
4. Parlez parfois lorsque vous êtes debout en arrière de la classe.
5. Asseyez-vous parfois au banc d'un élève absent.
6. Parlez à la classe en déplaçant vos yeux de visage en visage.
7. Utilisez la technique « Tour de Pise », penchez-vous vers l'élève que vous réprimandez.
8. Evitez de croiser vos bras quand vous réprimandez un élève. C'est un geste qui démontre la faiblesse de votre part.

9. Soyez juste et consistant.
10. Sachez qu'une classe en désordre a tendance à rendre les élèves désordonnés.

Les caractéristiques de l'approche communicative :

1. Elle accepte la traduction en langue maternelle quand c'est possible.
2. Elle recourt à l'explication grammaticale.
3. Elle cherche à présenter une langue étrangère plus proche de la réalité.
4. La progression de l'enseignement n'est plus déterminée en fonction de la matière à enseigner mais en fonction de public auquel on s'adresse.
5. Il ne s'agit pas d'acquérir la compétence linguistique mais également la compétence communicative.

Le rôle de l'évaluation dans l'apprentissage

La notion de l'évaluation est liée à la réflexion sur les objectifs, on évalue ce qu'on a enseigné, c'est-à-dire évaluer si les objectifs fixés au départ ont été atteints totalement, partiellement, ou pas du tout.

- **Les outils d'évaluation :** ces outils ne sont pas exhaustifs, chacun peut élaborer des activités nouvelles adaptées aux objectifs qu'il souhaite évaluer :
 - a. **Les outils fermés :** lorsque le type de réponse attendu est extrêmement simple (ex : une croix dans une case). Il s'agit d'un outil pratique pour évaluer l'acquisition des connaissances. Ex : QCM
 - b. **Les outils ouverts :** il ne s'agit pas de comptabiliser les réponses justes ou erronées, mais d'appliquer un barème critérié tout en gardant à l'esprit un souci d'objectivité, d'apprécier les performances. Ex : QRO
- **Les différents types d'activités :**

- a. **Le QCM** : question à choix multiples, l'élève a une décision à prendre, un choix à faire.
- b. **Le texte lacunaire** : c'est le plus employé en langues vivantes, il est facile à élaborer, et on peut n'évaluer que l'on souhaite vérifier.
- c. **Le teste de closure** : consiste à supprimer un mot sur cinq d'un texte authentique afin de mesurer la capacité de compréhension.
- d. **L'appariement** : les phrases sont coupées au niveau d'une articulation, et l'élève doit, à l'aide de flèche, relier les deux éléments.
- e. **Le classement** : suppose de la part de l'élève des compétences en lecture sélective, pour repérer des éléments de discours constitutif dans sa cohérence.
- f. **La QRO** : question à réponse ouverte, c'est un teste à production minimale, qui consiste à demander à l'élève son opinion en quelques phrases.